Eté 2019

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS SUR L'ÉNERGIE À BRUXELLES

energuide.be

Réduisez votre pollution numérique

Au frais en été, sans airco, c'est éco !

DOSSIER

Piles et batteries : multifonctionnelles et recyclables

by Sibelga

sommaire

SIBELGA
Toujours plus engagés pour l'environnement !

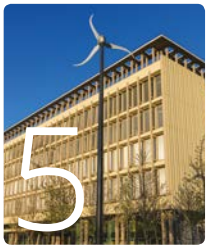

Osez les isolants naturels !

édito

No pub ? Pourquoi recevez-vous (quand même) ce magazine ?

Un lecteur nous demande : « *Pourquoi Energuide est-il distribué dans ma boîte aux lettres alors que j'affiche l'autocollant NO PUB / STOP presse gratuite ?* » En fait, le magazine Energuide ne contient **pas de publicité** et n'a **pas de caractère commercial**. Ce n'est pas non plus un simple média d'information générale. C'est plus que ça. Grâce à ce périodique, votre distributeur d'énergie, Sibelga, acteur non commercial du marché de l'énergie, vous communique des **informations importantes sur les réseaux qui vous apportent le gaz et l'électricité**.

Energuide traite d'énergie en général et notamment : la sécurité des installations gaz et électricité, le fonctionnement du marché de l'énergie, l'actualité en la matière, le passage du gaz pauvre au gaz riche, le relevé des compteurs, les énergies renouvelables, etc.

À Bruxelles, les autorités ont confié à Sibelga un certain nombre de missions de service public. L'une d'elles est d'**informer les Bruxellois sur l'énergie**. Comment ? Grâce à Energuide notamment : son magazine, sa newsletter et son site web !

Mais rassurez-vous, notre magazine ne paraît que **3 fois par an**. C'est une toute petite dépense énergétique en comparaison des **économies de CO_2**, de gaz et d'électricité que vous pourrez faire grâce à nous, en faveur du climat.

Une question ou suggestion sur ce magazine ?

Écrivez-nous : redaction@energuide.be

Sibelga est à votre service

- Poser une question au Service Clientèle ?
  - 02 549 41 00
- Signaler une odeur de gaz ?
  - 0800 19 400
- Signaler une panne d'électricité ?
  - 02 274 40 66
- Signaler une panne d'éclairage public sur une voirie communale ?
  - www.sibelga.be
  - en cas d'urgence : 02 274 40 66

Autres numéros utiles

- Signaler une panne d'éclairage public sur une voirie régionale ?
  - www.fixmystreet.brussels ou mobilite@sprb.brussels ou 0800 94 001
- Un problème de facture ?
  - Contactez d'abord votre fournisseur
- Un conflit ?
  - le Médiateur Énergie au 02 211 10 60 ou Brugel au 0800 97 198
- Choisir un fournisseur d'énergie ?
  - Comparez sur www.brusim.be
- Obtenir une prime Énergie ?
  - www.environnement.brussels

Connaissez-vous l'ombudsman du commerce ?

Ce service gratuit pour le consommateur existe depuis 2 ans en Belgique. Il est reconnu par le SPF Économie et vous aidera à **trouver une solution en cas de litige** non résolu avec un commerçant (panne, défaut). C'est une autre façon de **lutter contre le gaspillage** dans le domaine des électroménagers par exemple. Plus de 4 000 magasins soutiennent déjà cette nouvelle initiative.

Vous en saurez plus sur www.ombudsmanducommerce.be

CHARGE.BRUSSELS

Nouveau réseau régional de bornes de recharge

www.charge.brussels

En février dernier était inaugurée **la première borne d'un réseau de recharge électrique** universel en région bruxelloise. Une centaine d'autres bornes seront bientôt installées, **en moyenne 1 par km²**. Chaque borne permet de recharger 2 véhicules simultanément avec une puissance maximale de 11 kW. **Vous pouvez introduire une demande d'installation** si vous n'avez pas la possibilité de recharger chez vous et que vous êtes situés à plus de 250 m d'une borne existante. L'ensemble du réseau de base devrait être installé courant 2019/2020.

Le Pack Énergie dans sa 2e phase

Le Pack Énergie soutient les mesures énergétiques concrètes mises en œuvre pour l'aménagement ou la rénovation de bâtiments. Depuis octobre 2018, les **PME** qui emploient jusqu'à 250 salariés équivalents temps plein et le secteur non marchand bruxellois peuvent **bénéficier d'un coaching gratuit**, proposé par les conseillers Énergie de BRUXEO, UCM, Comeos et Santhea. Depuis début 2019, s'y ajoute une aide à l'investissement pouvant aller jusqu'à 40 % du montant des travaux et 15 000 € par poste.

Plus d'infos sur www.environnement.brussels
recherchez : pack énergie

L'avenir du mazout à Bruxelles

C'est officiel, en préparation du plan Énergie Climat 2030, le Gouvernement bruxellois a avancé de 2035 à 2025 l'**interdiction d'installer des chaudières à mazout** pour le chauffage et l'eau chaude.

Vous avez un projet de rénovation, de construction, de remplacement, et vous voulez déjà savoir quelles sont vos alternatives ?

Réponses sur www.energuide.be
recherchez : alternatives

CERTIFICATS VERTS À BRUXELLES

Pas de « bulle »

« *La valeur des certificats verts bruxellois ne risque pas de s'effondrer sous l'effet d'une "bulle"* », a assuré la ministre bruxelloise de l'Environnement. En effet, **bien que le nombre d'installations soit en hausse**, il n'est pas exponentiel et **ne risque pas d'entraîner une augmentation** significative de la facture des citoyens.

Retrouvez le mécanisme des certificats verts sur www.brugel.brussels

MADE IN BELGIUM

Une invention attire l'attention du monde entier

Des chercheurs de la KU Leuven ont mis au point **un panneau solaire capable de produire 250 litres d'hydrogène par jour**, à partir de l'humidité de l'air. Vingt de ces panneaux pourraient fournir de l'électricité et du chauffage à un logement pendant une année entière.

le chiffre

35 000

C'est le nombre de cyclistes qui circulent chaque jour à Bruxelles.

Ce chiffre a doublé en 5 ans !

Installer un chargeur CNG chez soi

Les stations-services proposant du CNG (gaz naturel compressé) sont encore rares mais faire le plein de gaz naturel chez soi, c'est possible. **Un fournisseur de gaz et d'électricité peut installer un compresseur à votre domicile**. Le remplissage, qui dure de 4 à 5 heures, peut s'effectuer la nuit. Coût de l'installation : environ 4 000 €.

RELEVÉ DES COMPTEURS

Calendrier de nos visites

Chaque mois, des Bruxellois reçoivent la visite de releveurs de compteurs. Est-ce bientôt le tour de votre commune ? Jetez un œil sur ce calendrier. Après ce relevé, Sibelga transmet vos index à votre fournisseur d'énergie pour établir votre facture annuelle de consommation.

Retrouvez aussi un aperçu complet du calendrier des relevés ainsi qu'une recherche par rue sur : **www.sibelga.be**

06/2019

- **1200** Woluwe-Saint-Lambert
- **1083** Ganshoren
- **1150** Woluwe-Saint-Pierre

07/2019

- **1080** Molenbeek-Saint-Jean (partie 2)
- **1030** Schaerbeek (partie 2)

08/2019

- **1080** Molenbeek-Saint-Jean (partie 3)
- **1040** Etterbeek

09/2019

- **1050** Ixelles

SIBELGA

Toujours plus engagés pour l'environnement !

Sibelga confirme sa place dans le groupe de tête des entreprises bruxelloises soucieuses de l'environnement ! Labellisée « Entreprise écodynamique » par Bruxelles Environnement depuis 2009, elle confirme sa 3e étoile.

Le Label « Entreprise Écodynamique » est une reconnaissance officielle décernée par Bruxelles Environnement aux organisations bruxelloises pour leur éco-gestion en matière de prévention des déchets, de mobilité des travailleurs et d'utilisation rationnelle de l'énergie. Le jury attribue aux entreprises candidates une cote de 1, 2 ou 3 étoiles, valable pour une durée de 3 ans.

Sibelga a obtenu ses deux premières étoiles en 2009, avant de décrocher la troisième en 2015. Et elle vient de confirmer cette place au top des entreprises vertes !

QUE FAIT SIBELGA POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Des centaines de mesures sont mises en place en faveur de l'environnement. Parmi les grandes avancées qui ont séduit le jury 2019 :

- **Mobilité** : « *Les véhicules de service sont progressivement remplacés par des modèles équipés au gaz ou à l'électricité, avec l'installation de bornes de rechargement sur notre site. Sibelga incite également son personnel à utiliser le vélo ou le covoiturage.* »
- **Énergie** : « *En matière d'isolation, presque tous les vitrages ont été remplacés. Notre site compte aussi un bâtiment passif et des toitures végétales.* »
- **Eau** : « *Tous les sanitaires ont été équipés d'un système d'arrêt automatique pour éviter le gaspillage.* »
- **Alimentation** : « *Le nouveau prestataire du restaurant d'entreprise devait remplir un cahier des charges dans lequel figuraient des critères d'environnement et de responsabilité sociale pour obtenir le marché. Un pas de plus vers une alimentation plus durable.* »

Et pas question pour l'entreprise de s'arrêter en si bon chemin. Un groupe de travail motivé poursuit les actions en matière environnementale et veille à ce que cette préoccupation soit rencontrée au quotidien dans l'entreprise.

To be continued…

03.2019 ENTREPRISE ECODYNAMIQUE BRUXELLES ENVIRONNEMENT

Ce label récompense et encourage les entreprises, associations et institutions bruxelloises, issues du secteur public ou privé, qui agissent pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Ce sont :

- 338 labellisés bruxellois
- 105 candidatures en cours

Plus d'infos sur www.ecodyn.brussels

Envoyer des e-mails, ça paraît une bonne idée. Mais les ordinateurs, écrans, réseaux, disques de stockage consomment beaucoup d'énergie et produisent du CO_2.

Réduisez votre pollution numérique

La « pollution numérique », c'est toute l'énergie que nous consommons sans le savoir en nous servant des outils informatiques. À première vue, nous économisons des ressources : du temps, des déplacements (pour aller à la banque ou à la commune par exemple), on consomme moins certains produits (papier, encre, essence, classeurs et meubles de rangement, etc).

PAS SI SIMPLE EN RÉALITÉ

Dématérialiser le texte, le son et l'image en les numérisant a un coût en énergie électrique. Pour que le bilan reste positif, vous devez limiter la consommation de votre « vie numérisée ».

Malgré la facilité de stockage et de transfert qui nous incite souvent à conserver beaucoup plus de documents qu'autrefois, des images notamment, tout ce qui est numérique n'est pas indolore pour le climat. Il faut en être conscient.

Petit guide de l'internaute économe

- Réduisez la taille des documents que vous envoyez par e-mail en pièce jointe.
- Diffusez le lien vers un document hébergé dans le cloud au lieu d'une annexe.
- Ne propagez pas les chaînes, les pétitions et les rumeurs.
- Utilisez régulièrement la fonction d'optimisation de votre smartphone.
- Supprimez les e-mails traités et videz la corbeille régulièrement.
- Désabonnez-vous des newsletters que vous ne lisez pas.
- Tapez directement l'adresse d'un site plutôt que de passer par un moteur de recherche.
- Enregistrez vos sites régulièrement consultés en favoris.
- Éteignez votre routeur avant d'aller dormir.

En 2018, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont représenté de 6 à 10 % de la consommation mondiale d'électricité, soit 4 % de nos émissions de gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus : recherchez : Internet et CO_2 sur www.energuide.be

Le gaz change, êtes-vous prêts ?

À Bruxelles, le gaz change. Quelques mesures simples s'imposent si vous voulez être fin prêt le jour où ça arrivera !

Actuellement, deux types de gaz naturel sont distribués en Belgique : **le gaz pauvre** (L) et **le gaz riche** (H). Les 19 communes bruxelloises, alimentées en gaz pauvre, seront converties progressivement au gaz riche. Tous les utilisateurs du réseau bruxellois sont concernés, mais pas au même moment. La conversion s'opèrera en 4 vagues, 1 par an, entre 2020 et 2023.

Si vous faites partie de la deuxième vague de conversion (2021), vous recevrez ce mois-ci un courrier de Sibelga. Vous aurez 2 ans pour faire vérifier la compatibilité de vos appareils avec le gaz riche. 2 ans, ça peut paraître long, mais ne tardez pas !

UN TECHNICIEN HABILITÉ DOIT INTERVENIR

Contactez un technicien habilité afin qu'il vérifie la compatibilité de vos appareils avec le gaz riche. Pour votre chaudière ou chauffe-eau, cette vérification est prévue dans le contrôle périodique obligatoire (entretien). À cette occasion, vous pouvez demander au technicien de vérifier la compatibilité de vos autres appareils au gaz. **Pour rappel, vous avez pour obligation légale de faire contrôler votre chaudière tous les 2 ans**. Le plus souvent, quelques réglages effectués par le professionnel suffisent pour les rendre compatibles, mais dans certains cas - par ex. : appareils datant d'avant 1978, appareils achetés à l'étranger et ne répondant pas aux normes belges -, vos appareils devront être remplacés à vos frais. **Des primes existent !**

Des primes offertes

Gas.be intervient avec :

- une prime allant jusqu'à **2 500 €** pour le remplacement d'appareils au gaz installés avant le 1er janvier 1985.
  Info : www.prime.gas.be

Bruxelles Environnement octroie :

- une prime Énergie « C chaleur » de **700 à 1 200 €** pour l'installation d'un appareil performant (qui consommera de 25 à 35 % de gaz en moins) et **100 €** pour aider les bas revenus à faire le contrôle périodique obligatoire de leur chaudière.
  Info : www.environnement.brussels

Renseignez-vous aussi auprès de votre commune et de Bruxelles Logement.

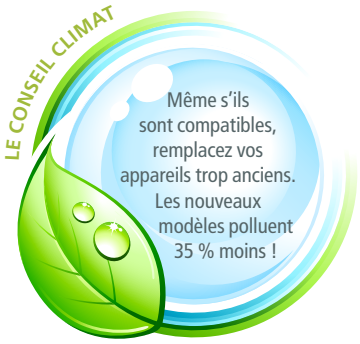

Plus d'infos sur la conversion

- Consultez le site complet dédié à cette conversion :
  > www.legazchange.brussels
- Retrouvez le dossier publié dans notre magazine de l'été 2018
  > www.energuide.be

Une conversion progressive

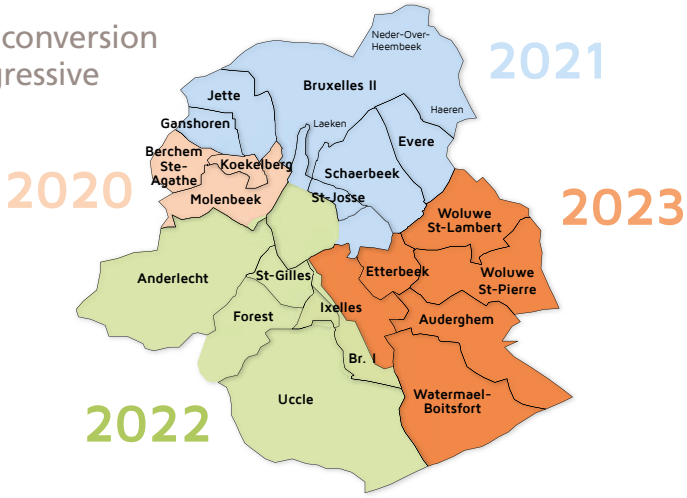

Piles et batteries : multifonctionnelles et recyclables

De nombreux appareils fonctionnent sans prise électrique. Piles et batteries de différentes formes et tailles, jetables ou rechargeables, leur fournissent l'énergie. Les plus petites pèsent 500 mg contre 50 kg pour les plus grosses. Curieux d'en savoir plus ? Vous êtes au bon endroit !

220 ans d'histoire, toujours le même principe

Les piles ne datent pas d'hier. Au début du 19e siècle, Alessandro Volta produit de l'électricité grâce à des pièces de cuivre et de zinc empilées - d'où le nom de « pile » - séparées par un liquide conducteur, l'électrolyte. Vers 1860, Gaston Planté met au point l'accumulateur électrique, première batterie rechargeable. Depuis, technologies et performances n'ont cessé d'évoluer, mais le principe est resté le même.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

À l'intérieur de la pile, les **électrons** circulent dans l'**électrolyte** entre les deux électrodes métalliques : de la **cathode** (-) vers l'**anode** (+). À l'extérieur, ils circulent via un fil de l'**anode** (+) vers la **cathode** (-). Au passage, ils alimentent une lampe, un moteur, une résistance, etc.

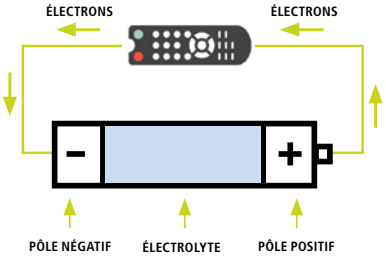

Pile ou batterie : que choisir ?

Aujourd'hui, la pile (jetable) et la batterie (rechargeable) coexistent. Dans de nombreux appareils, vous pouvez utiliser indifféremment l'une ou l'autre.

LES PILES

Piles salines : Zinc-Carbone (ZnC), suffisantes pour les faibles intensités de courant.
Piles alcalines : Manganèse-Zinc (ZnMn), capables de fournir de faibles ou fortes intensités.

Les ⊕

- moins chères
- plus forte tension, nécessaire dans certains cas
- gardent au moins deux ans leur charge quand inutilisées

Les ⊖

- usage unique
- plus polluantes
- se déchargent plus vite si utilisations brèves et intenses (flash)
- tension baisse en fin de vie

Le bon usage des piles

QUELQUES PRINCIPES DE BASE

- Achetez les piles **en fonction des besoins**, ne les stockez pas inutilement
- Vérifiez leur date de **péremption**
- **N'exposez pas** les piles (même dans un appareil) **au soleil ou à l'humidité**
- Respectez les **polarités** (+ et -) et le **voltage** indiqués
- Utilisez les piles jusqu'à ce qu'elles soient **complètement déchargées**

SÉCURITÉ : ATTENTION, ÇA COULE !

Aucune pile ni batterie n'est 100 % étanche. Si elles restent déchargées trop longtemps dans l'appareil, certaines piles « coulent ». **Les produits chimiques qui en sortent peuvent irriter la peau et tacher vos vêtements**. Manipulez-les avec précaution et lavez-vous les mains ensuite. Utilisez un coton-tige imbibé de jus de citron ou de vinaigre pour enlever les cristaux blancs qui se sont déposés sur les bornes de l'appareil.

Pour éviter les fuites :

- Utilisez des piles de la **même marque** dans un appareil
- **Remplacez simultanément** toutes les piles d'un appareil
- Si vous **n'utilisez pas** l'appareil pendant un moment, **retirez les piles**
- Conservez-les dans un **endroit sec et frais**

LES BATTERIES

Composition : Plomb-acide, Nickel-Cadmium (NiCd), Nickel-métal-hydrure (NiMH) et Lithium-Ion ou Lithium-polymère.

Les ➕

- plus économiques au bilan
- se réutilisent des centaines de fois (surtout les plus récentes au lithium)
- plus économiques en ressources
- tension constante en fin de cycle de charge

Les ➖

- plus chères à l'achat
- tension plus basse : ne conviennent pas aux appareils médicaux
- résistance interne plus faible : risque de court-circuits dans les jouets
- efficacité décroît au fil des recharges
- se décharge lentement même si inutilisées

Prolongez la vie de vos batteries

Voici quelques conseils valables pour votre smartphone ou tablette, comme pour votre rasoir ou votre voiture électrique :

- **Évitez de les décharger à fond** (contrairement aux anciennes batteries Ni-Cd), rechargez votre batterie quand elle a atteint environ 40 % et arrêtez la charge à environ 80 %.
- **Ne laissez pas l'appareil charger toute la nuit**, sauf pour les ordinateurs portables qui peuvent eux rester branchés sur secteur à long terme, à condition que la batterie serve de temps en temps.
- **Éteignez complètement l'appareil** de temps en temps.
- Chargez à **température ambiante**
- Utilisez un **câble et un chargeur d'origine** ou du moins agréé et en bon état pour des raisons de sécurité. Indice : les matériels non conformes deviennent anormalement chauds pendant la charge.

Le futur des batteries

Actuellement, les batteries d'usage courant sont à base de lithium. Elles varient en puissance, en performance (nombre de cycles de charge, courant fourni) et en composition chimique de la cathode, en fonction de l'usage prévu. La technologie Li-ion est celle qui permet d'emporter le plus d'énergie pour le plus faible poids, et de fournir le plus longtemps de l'énergie. Son prix a baissé de 50 % ces dix dernières années. Mais cette technologie atteint progressivement ses limites.

Des innovations tentent d'aller plus loin et la Belgique est à la pointe dans ce domaine.

BATTERIES DE NOUVELLE GÉNÉRATION (LI-ION À ELECTROLYTE, LI-AIR, LI-S...)
Des scientifiques développent aujourd'hui un nouvel électrolyte solide plutôt que liquide, qui offre une conductivité particulièrement bonne. Les batteries de nouvelle génération devraient permettre dans un premier temps d'augmenter l'autonomie des véhicules électriques.

Plus tard, elles seront miniaturisées, pour de nouvelles applications électroniques, ou capables de fournir de grandes puissances et capacités pour répondre aux besoins de stockage des énergies renouvelables et du réseau intelligent.

Et pendant ce temps, sur Energuide...

Vous souhaitez en savoir plus sur les batteries domestiques ? Vous envisagez l'achat d'un vélo électrique ou d'une voiture électrique ?

Retrouvez nos dossiers sur :
> www.energuide.be
recherchez : **batteries**

TÉMOIGNAGE

Recycler ses piles ? Tout le monde s'y met !

Vos piles et vos batteries sont « mortes » ? Ne les jetez pas, donnez-leur une nouvelle vie ! C'est la mission de Bebat.

Ensemble vidons Bruxelles de ses piles usagées !

© Bebat

Nele Peeters, responsable marketing de Bebat nous l'explique : « *Notre travail consiste d'abord à nous faire connaître du public car le but est que les gens aient le réflexe de recycler les piles au lieu de les jeter.* » **Et que deviennent ces piles quand elles arrivent chez Bebat ?** « *Nous les trions par type et les envoyons en toute sécurité vers des entreprises spécialisées qui vont en extraire tous les métaux et autres matériaux utiles* », explique Nele.

LES BELGES CHAMPIONS DU MONDE !

« *Le Belge est le meilleur recycleur du monde* », se réjouit Nele. « *Les enfants sont des collecteurs très motivés : les opérations de recyclage organisées dans les écoles marchent très bien. En avril dernier nous avons organisé une action spéciale pour récolter les 5 millions de piles usagées qui traînent dans les tiroirs des Bruxellois !* »

QUI PAIE POUR TOUT CE TRAVAIL ?

« *Ce sont les entreprises produisant ou important des piles ou des appareils qui en contiennent. Quand ils sont mis sur le marché belge, le producteur ou importateur paie une cotisation à Bebat. Pour la majorité des piles et batteries, elle s'élève à 0,063 €/pièce, une somme infime contre une grande facilité d'utilisation et la garantie d'une grande protection de la nature et des ressources* », assure Nele.

Retrouvez tous les points de collecte via l'app **Recycle!** de Bebat

Collectez vos piles partout !

- À l'école : adhérez au programme d'épargne Bebat pour les écoles, et recevez 1 point pour chaque kilo de piles récolté. Les points permettent ensuite d'acheter du matériel pédagogique.
- À la maison : demandez un cube de collecte sur www.bebat.be. C'est gratuit. Portez-le ensuite au parc à conteneurs.
- En entreprise : utilisez les cubes ou contactez Bebat pour une solution sur mesure et recevez une attestation légale de tri.

La Villa Pila attend les enfants

À Tirlemont, la Villa Pila de Bebat propose gratuitement un parcours interactif aux élèves de la 3e à la 6e année primaire. Ils y découvrent l'histoire de la pile via une démonstration spectaculaire, un film d'animation, des expériences et des jeux.

Plus d'info sur www.villapila.be

© Bebat

Quelle batterie pour quel usage ?

Les batteries sont toujours plus puissantes, moins chères et plus légères. Elles ont chacune leurs spécificités mais peuvent toutes être recyclées. Pensez-y !

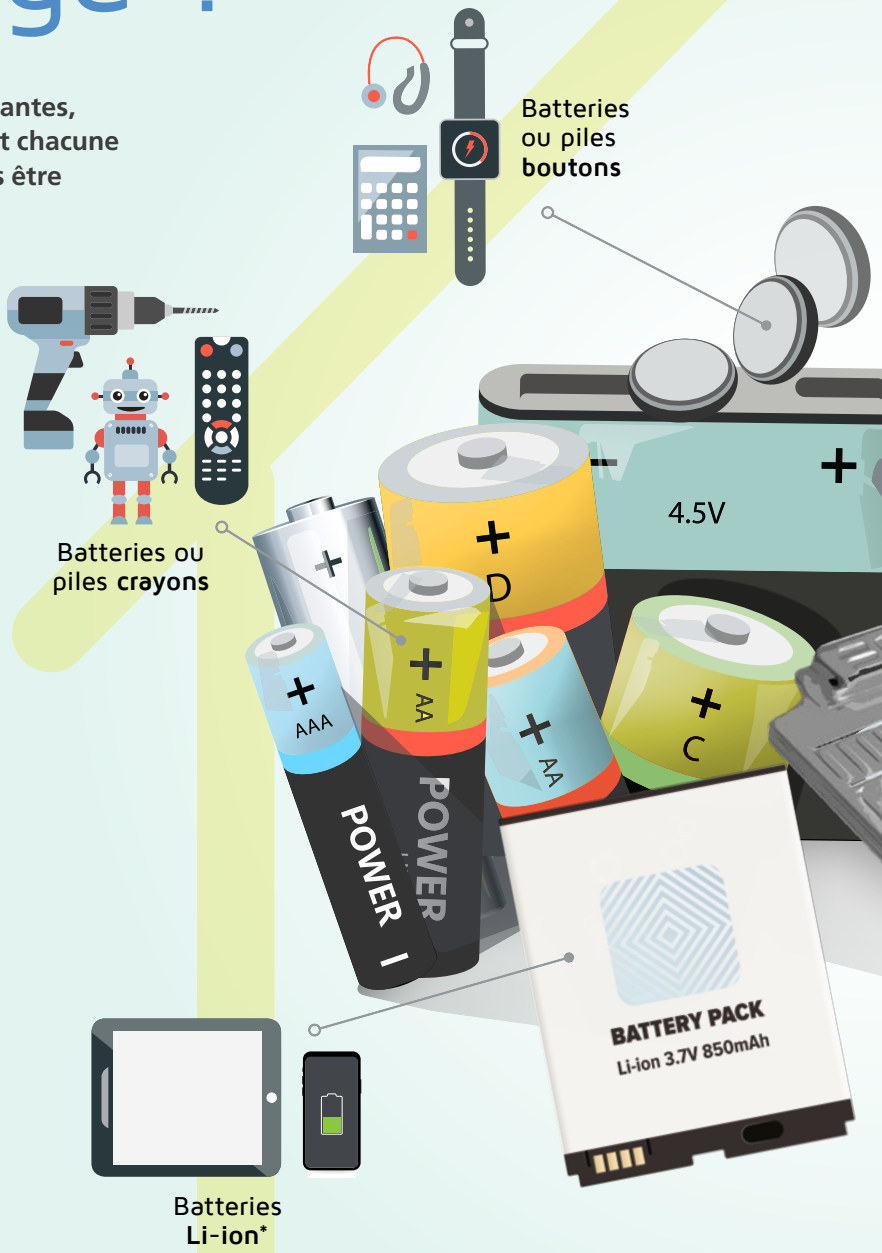

Différentes appellations

Sur les emballages, des lettres et des chiffres nous donnent des informations codées au sujet des piles. **Il existe 2 types de code :**

- Le code ANSI (American National Standard Institute) fait référence aux dimensions des piles. Ex. : AAA, AA, C
- Le code IEC (International Electrotechnical Commission) décrit la composition et la dimension des piles. Ex. : 3 LR 12

N'hésitez pas à consulter un tableau de comparaison pour en savoir plus !

* Vous pouvez remplacer la plupart des petites piles d'usage courant par des batteries Li-ion. Pour les autres appareils (smartphones, vélos, voitures, etc.), les fabricants créent des types de batteries Li-ion spécifiques. Les autres types de batteries (Ni-Cd, Ni-MH) sont abandonnés.

Capacité énergétique

- Batterie de voiture électrique (Li-ion) **64 kWh**
- Batterie domestique (Li-ion) **13,5 kWh**
- Batterie de vélo électrique (Li-ion) **0,36 kWh**
- Batterie de smartphone (Li-ion) **0,011 kWh**
- Pile alcaline AAA **0,001 kWh**

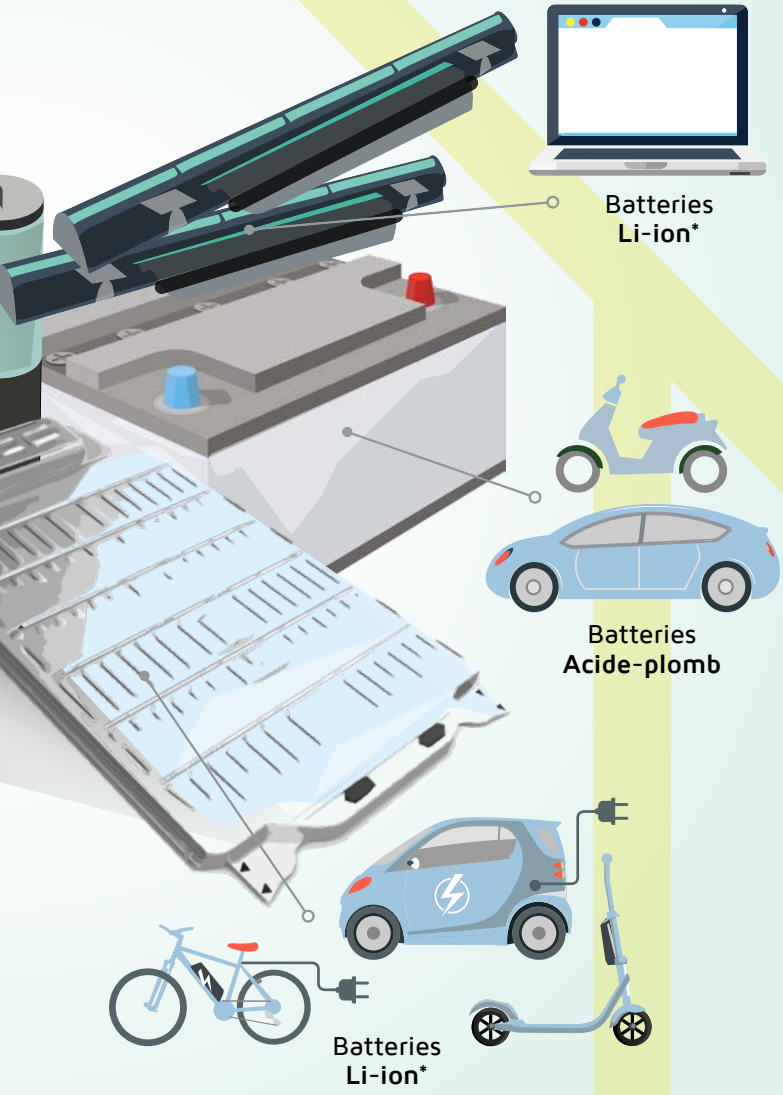

131

piles présentes dans chaque maison dont 26 sont vides
(moyenne belge selon Bebat)

Le Belge est n°1 du recyclage dans le monde

3 208 t
collectées en 2018

89,8 %
des piles récupérées par Bebat

2 200
points de collecte à Bruxelles

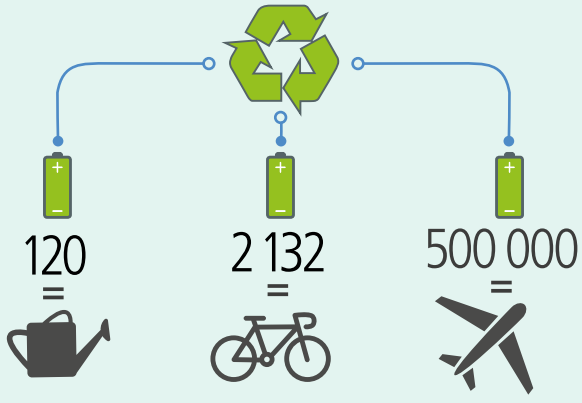

Une question sur l'énergie ?
POSEZ UNE QUESTION OU RECHERCHEZ UN TERME

Trouvez la réponse sur : **www.energuide.be**

Au frais en été, sans airco, c'est éco !

Voir sa facture d'électricité augmenter de 15 à 25 %, ce n'est pas drôle. Mais c'est le prix à payer pour le confort de la climatisation, en plus du prix d'achat. Question bien-être, il y a moyen de faire presque aussi bien que l'airco pour moins cher.

Quelques gestes et équipements simples :

- Supprimez les sources de chaleur inutiles (four, PC, chargeurs, lampes halogènes, etc.).
- Fermez les fenêtres.
- Ne ventilez qu'en fin de soirée quand l'air est redevenu frais.
- Fermez volets et tentures dès que le soleil frappe les fenêtres.
- Gardez les chambres à coucher dans le noir durant la journée.

CRÉER DE LA FRAÎCHEUR

- **Ventiler** : le bon vieux ventilateur reste un refroidisseur efficace car il dissipe la chaleur sur la peau.
- **Rafraîchir** : suspendre un morceau de tissu humide devant un ventilateur améliore ses performances. Il existe des ventilateurs-brumisateurs équipés d'un réservoir d'eau.
- **Refroidir** : comme le ventilateur avec brumisateur, le refroidisseur 'adiabatique', rafraîchit l'air par évaporation de l'eau qu'il contient grâce à un échangeur humide.
- **Brumiser** : raccordé au robinet, le brumisateur extérieur placé sous un parasol ou accroché au mur diffuse un brouillard très fin, fort agréable. Un simple vaporisateur à main soulage également les personnes incommodées.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Avant les fortes chaleurs, prévoyez quelques travaux et équipements :

- Renforcez l'**isolation thermique** de votre logement pour augmenter votre confort, été comme hiver.
- Faites installer des **volets** ou des **pare-soleil**.
- Faites pousser de la **végétation** sur les murs exposés au soleil : une glycine, un lierre, une vigne vierge, une renouée de Chine.
- Améliorez l'**étanchéité à l'air** de la maison.
- Séparez votre **véranda** des pièces de vie par une **cloison avec porte**, toutes deux isolées.
- Repeignez en **blanc** les **murs exposés** au soleil.

En savoir plus

Retrouvez d'autres conseils et alternatives à la clim sur notre site :

> www.energuide.be
recherchez : fraîcheur

Osez les isolants naturels !

Vous profitez de l'été pour réaliser des travaux d'isolation thermique dans votre logement ? Pourquoi ne pas opter pour des matériaux naturels ? Écologiques et performants, ils donnent également droit à des surprimes en Région bruxelloise.

Les isolants naturels ont de plus en plus la cote ! Respectueux de l'environnement et de la santé, ils offrent des performances comparables à celles des matériaux industriels. Il en existe de trois sortes :

- d'origine **animale** (laine de mouton, plumes),
- d'origine **végétale** (chanvre, coton, cellulose, fibre de bois, liège, etc.),
- d'origine **minérale** (argile, perlite, vermiculite).

LE BLOC DE CHANVRE, UNE PRODUCTION BELGE

Justine Cousin, une jeune architecte bruxelloise, a comparé les propriétés des différents isolants naturels avant de choisir le bloc de chanvre pour l'isolation intérieure de sa maison de Watermael-Boitsfort. « *Moins cher que le liège, il m'a convaincue aussi par ses qualités techniques et je suis extrêmement satisfaite du résultat* », confie-t-elle. Voici les qualités qu'elle reconnaît à ce matériau cultivé chez nous :

- **Thermique** : « *Très confortable, le chanvre emmagasine bien la chaleur et la restitue* ».
- **Acoustique** : « *Un véritable piège à sons ! Mes cloisons intérieures sont également en chanvre pour le confort acoustique* ».
- **Hygrométrie (mesure de l'humidité dans l'atmosphère)** : « *Il régule l'humidité et prévient les risques de moisissures et de champignons* ».
- **Santé** : « *C'est beaucoup plus sain de respirer un isolant naturel !* ».
- **Résistance au feu** : « *Il ne s'enflamme pas et ne dégage pas de fumées toxiques* ».
- **Écologie** : « *C'est un plus ! 100% naturel, le chanvre est une plante peu exigeante qui pousse en Europe. Et une palette de blocs de chanvre capte environ 100 kg de CO_2 de l'atmosphère !* »

Une surprime pour les isolants naturels à Bruxelles

En plus des primes à l'isolation classiques, saviez-vous que la Région bruxelloise accorde des bonus de 10 €/m² si vous utilisez des matériaux isolants naturels ?

Détail des conditions sur www.environnement.brussels **> Primes énergie 2019**

© IsoHemp

Un logo étrange dans votre magazine...

FSC signifie « **Forest Stewardship Council** » ou Conseil de gestion forestière.
Cet organisme international créé après la conférence de Rio des Nations Unies en 1992 a pour objectif de **certifier que les produits** (bois, papier, etc.) **sont extraits de forêts gérées de façon durable**. Son but principal est la lutte contre la déforestation.
Dans vos achats, préférez vous aussi les produits porteurs du logo.

Pour tout savoir sur cette certification : www.fsc.be

À découvrir sur **energuide.be**

Éteindre sa chaudière lorsqu'on part en vacances ?

Si vous vous absentez pour une longue période, ceci peut être utile, avant tout pour des **raisons de sécurité**. Mais tout dépend de la saison et du type de chaudière.

En savoir plus ?

Recherchez « vacances » sur www.energuide.be

Des parents d'élèves financent les panneaux solaires à Etterbeek

© J-M. de Fays

À l'**Institut Ste-Anne d'Etterbeek**, l'**installation photovoltaïque a été financée par des parents** d'élèves et des proches. L'association des parents a proposé de faire un prêt 0 % à l'école. Celui-ci est remboursé grâce à la **vente des certificats verts**. Sur les 17 000 € nécessaires pour 44 panneaux : 10 000 € ont été ainsi empruntés, 3 000 € reçus en dons et 4 000 € pris en charge par l'école.

facture d'énergie

Difficulté de paiement : que faire ?

Vous êtes client résidentiel ? Vous avez des difficultés financières et votre fournisseur vous a envoyé une mise en demeure ? Ne laissez pas le problème s'aggraver. Demandez le statut de « client protégé » à votre CPAS. Si vous répondez aux conditions d'octroi, le contrat avec votre fournisseur commercial sera suspendu et Sibelga vous fournira gaz et électricité au tarif social.

Voici les tarifs sociaux appliqués :

	Prix de l'électricité hors TVA 21 %	Prix du gaz hors TVA 21 %
Prix normal	**0,1458 €/kWh**	**0,0264 €/kWh**
Prix bihoraire jour	**0,1536 €/kWh**	
Prix bihoraire nuit	**0,1155 €/kWh**	
Prix exclusif nuit	**0,0875 €/kWh**	

➜ pour plus d'infos, appelez le SPF Économie au 0800 120 33
➜ rendez-vous sur http://soctar.belgium.be

Tarifs valables de février 2019 à juillet 2019 inclus, hors cotisation fédérale et surcharges en application de l'arrêté ministériel du 28/03/19.

Réalisation : Sibelga - BP 1340 - 1000 Bruxelles Brouckère - Editeur responsable : Iris Fostiez
Rédacteur en chef : Clarisse Poncelet - Conception, Pré-presse & Production : Dimensions

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C010872
www.fsc.org